

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Hypercourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LEBRUN, Maire de la Commune.

**Présents** : Monsieur Ghislain VERVAEKE, Monsieur Francis LELEU, Monsieur Jean- Luc BEKAERT, Madame Josiane COPPE, Madame Agnès VASSEUR, Monsieur Ludovic PATTE., Madame PETIT Francine, Monsieur LEBRUN Alain, Madame DUQUENNE Angélique

**Absents** : Monsieur TARGET Gauthier, Monsieur MARQUANT David, Monsieur Philippe VERRIER, Monsieur DRYHYNYEZ Julien

**Pouvoirs** : Monsieur NUTTENS Olivier a donné pouvoir à Monsieur LELEU Francis, Monsieur FAVREL Michel a donné pouvoir à Monsieur Ludovic PATTE

Madame Francine PETIT a été nommée secrétaire de séance.

En ouverture de séance, Monsieur Ludovic PATTE, 1<sup>er</sup> Adjoint donne lecture du précédent procès-verbal, pour approbation., le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Création et suppression de poste et changement du tableau des effectifs
- Participation contrat de prévoyance
- Adhésion au dispositif CDG80 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique
- Rajout sur l'article 623 cadeau départ en retraite
- Questions diverses

#### **30/2024 : Création et suppression d'un emploi et changement du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe le départ en retraite au 31 décembre 2024 de Monsieur BRUYER Patrick Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à 24h/semaine.

Après avis du comité technique du CDG80, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint technique au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à 35h / semaine.

Trois entretiens d'embauche avec les Maires et Adjoints ont eu lieu.

La candidature retenue est celle de Monsieur José LAFFILIEZ qui prendra son poste au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Un arrêté du Maire sera publié à cet effet.

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **31/2024 Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents es de la collectivité pour les risques prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les collectivités ont l'obligation de participation au contrat de prévoyance des agents.

Après avis du comité technique, le conseil municipal a délibéré d'une participation de 35% du montant de la cotisation.

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**32/2024 Adhésion au dispositif CDG80 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique**

Le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 prévoit pour les employeurs des 3 versants de la fonction publique l'obligation d'instaurer un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes (au sein des collectifs de travail).

L'accès à la plateforme et le pilotage du dispositif sont assurés par le CDG80, en lien avec le prestataire.

L'adhésion au dispositif se matérialise par la signature :

- D'une convention d'adhésion avec le CDG80 qui définit les modalités de mise en œuvre, la durée, les droits et obligations de chacune des parties, les mesures de protection des données personnelles ainsi que les modalités de résiliation,

**Il est proposé au conseil municipal de décider :**

- D'approuver la convention d'adhésion avec le CDG80 et d'autoriser le Maire à la signer ainsi que ses avenants le cas échéant.

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**33/2024 Utilisation du compte 623 en M 57**

Monsieur le Maire demande de rajouter sur la délibération du compte 623 en M57 les cadeaux de départ en retraite.

Ainsi la collectivité pourra offrir un cadeau de départ à la retraite pour Monsieur BRUYER Patrick, Monsieur PATTE suggère que la remise du cadeau soit faite le jour des vœux du Maire.

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Questions diverses :**

Madame PETIT Francine informe que le facteur d'orgue repassera dès que possible pour un examen d'une journée et un accordage. Elle informe qu'il faut régler le problème de la facturation de la téléalarme pour les abonnés. La trésorerie sera interrogée pour essayer de voir comment régler le problème.

Monsieur Jean-Luc BEKAERT demande pourquoi lors des réunions de conseil municipal, l'inscription de l'église au patrimoine des bâtiments historiques n'a jamais été évoquée et entraîne certaines contraintes au niveau des riverains dans un périmètre de 500m et pour les futurs travaux d'accessibilité de la mairie et de la salle. Madame Francine PETIT rétorque que le dossier a été initié en janvier 2016 par Monsieur BOURDON Jean-Marie, dossier dont elle n'a jamais eu de copie. Monsieur Ghislain VERVAEKE répond que le but est de garder son patrimoine.

Monsieur LEBRUN Christian demande aux membres du conseil municipal si les conseillers peu présents aux réunions de conseil auraient le droit à leurs boîtes de chocolat offert par

la commune. Après concertation, moitié pour et moitié contre des membres présents, la décision a été d'offrir la boîte de chocolats.

Monsieur VERVAEKE informe qu'un devis a été signé pour le nettoyage des plateformes. Il suivra le dossier.

Monsieur Ludovic PATTE propose de mettre des panneaux de décharge interdite.

Monsieur Francis LELEU informe qu'un devis a été fait pour le remplacement du carreau de la salle. Un devis pour refaire la route rue dieu concernant le sinistre lors du passage de la balayeuse.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré l'Agence routière Est de la somme pour un ralentisseur à Omiécourt D142 rue du bosquet et un projet de feu rouge est réalisable est à étudier. Suite à une réclamation sur la circulation intensive à Hyencourt le Grand et bien qu'il y ait déjà un ralentisseur la question zone 30km/h la question est posée. Après renseignement, une zone 30km/h peut faire l'objet d'un arrêté du Maire.

Monsieur VERVAEKE demande si au mois de novembre la possibilité pour l'embellissement voir avec l'agent technique et un paysagiste.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une demande pour un distributeur à pizza, surface nécessaire 1.60X1.60, moyennement d'une redevance annuelle à étudier.

Calendrier festivités : novembre -décembre :

30 octobre à Pertain après-midi récréative Halloween

11 novembre dépôt de gerbe dans chaque commune et vin d'honneur commun à Pertain

30 novembre midi à Pertain Beaujolais nouveau

7 décembre chorale du Santerre à Pertain salle des fêtes

14 décembre arbre de Noël

**Fin de séance 20h45**

N° Délibération	Objet de la délibération	N° Page
30/2024	Création et suppression d'un poste	20
31/2024	Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour les risques prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG	20
32/2024	Adhésion au dispositif CDG80 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique	21
33/2024	Utilisation du compte 623 en M 57	21

Le Maire,

Le secrétaire de séance,